

«Le chantier est un fardeau, mais profitable à long terme»

À Gléresse, la construction du tunnel de contournement ferroviaire a débuté et doit être mis en service à fin 2029. Par la suite, l'ancien tracé ferroviaire entre Douanne et La Neuveville sera libéré pour de nouvelles affectations. Le réseau de communes seeland.biel/bienne soutient les communes concernées par le réaménagement, explique Brigitte Wanzenried, mairesse de Gléresse.

Les travaux du tunnel ferroviaire de Gléresse sont en cours. Comment vit-on avec ça ?

C'est certes un fardeau - jusqu'à présent plutôt pour Douanne, où la gare a été transformée, mais avec la construction du portail Est du tunnel, dès maintenant aussi pour la population de Gléresse, ainsi que pour celle de Chavannes avec le futur portail Ouest. Le chantier engendre de fortes émissions pour les riverains et riveraines. De plus, l'accès à Gléresse par la route est plus difficile. La fermeture temporaire du chemin de la plage est un problème pour les élèves. Les CFF font beaucoup, mais les perturbations ne peuvent pas être complètement évitées.

Gléresse bénéficiera au moins du nouveau tunnel ?

Absolument. Jusqu'à 280 trains traversent le village chaque jour. Ils seront supprimés. 2,2 km de voie ferroviaire seront libérés pour d'autres affectations. Entre autres, un chemin continu pour cyclistes, piétons et d'exploitation est prévu. De plus, les passages souterrains peuvent être supprimés et les zones revalorisées. Gléresse se rapproche ainsi du lac.

Un Plan directeur supracommunal a été élaboré pour la réaffectation des zones sous la direction de

seeland.biel/bienne. Quelle est la suite ?

Ce plan définit les principes d'aménagement et d'affectation des zones. seeland.biel/bienne veille à ce que les communes respectent les spécifications du Plan directeur lors du réaménagement. Un concours a ainsi été organisé pour s'assurer que la protection des sites et du paysage est prise en compte.

Les conditions pour le trafic cycliste et piéton entre Douanne et Bienne peuvent-elles aussi être améliorées à l'avenir ?

Les nombreuses dessertes privées le long du chemin de la plage sont un problème. seeland.biel/bienne cherche des solutions avec le Canton. Cependant, pour la construction d'un chemin pour cyclistes et piétons séparé, il faudrait exproprier des particuliers, ce qui entraînerait de grandes difficultés et des coûts importants.

La construction du tunnel a un inconvénient: Gléresse n'aura plus de gare à l'avenir.

Avec l'introduction de la cadence semi-horaire vers Lausanne et Genève, les trains ne s'arrêteront plus à Gléresse dès décembre. À l'avenir, le village sera relié au



Brigitte Wanzenried est mairesse de Gléresse et présidente de la Conférence «Rive gauche du lac de Bienne» du réseau de communes seeland.biel/bienne.

réseau ferroviaire par une liaison en bus vers Douanne.

Dans quelle mesure le Plateau de Diesse est-il également touché ?

Les pendulaires perdront temporairement la liaison directe entre le funiculaire Vinifuni et la ligne du pied sud du Jura des CFF à Gléresse jusqu'à l'ouverture du tunnel. Ils devraient d'abord prendre le bus de Gléresse à Douanne, ce qui n'est pas possible pour des raisons de capacité. Par conséquent, une connexion temporaire en bus entre le Plateau de Diesse et Douanne sera mise en place via les gorges de Douanne pendant les travaux.

Vinifuni ne perd-il pas ainsi de nombreux passagers ?

Temporairement, oui. Cependant, il jouera à nouveau un rôle important dans le Schéma d'offre définitif de la Conférence régionale des transports, qui pourra être mis en œuvre après la mise en service du tunnel ferroviaire de Gléresse.

Plus d'informations sur le sujet : www.seeland-biel-bienne.ch